

Les trois courses de Bike & Run se dérouleront sous forme de boucles sur la plage des Hemmes d'Oye.
Le départ et l'arrivée seront donnés sur le parking de la plage.

Article 10 : Classements

Les combinaisons possibles des équipes par catégories d'âges :

Pour le Bike & Run Jeunes 1 :

Dans les classements **POUSSINS**, les équipes sont obligatoirement composées de 2 poussins.

Dans les classements **PUPILLES**, les équipes sont composées de 2 pupilles ou 1 poussin + 1 pupille.

Pour le Bike & Run Jeunes 2 :

Dans les classements **BENJAMINS**, les équipes sont obligatoirement composées de 2 benjamins.

Dans les classements **MINIMES**, les équipes sont composées de 2 minimes ou 1 benjamin + 1 minimes.

Pour le Bike & Run XS :

Dans les classements **CADETS**, les équipes sont obligatoirement composées de 2 cadets.

Dans les classements **JUNIORS**, les équipes sont composées de 2 juniors ou 1 cadet + 1 junior.

Dans les classements **SENIORS**, les équipes sont composées de 2 séniors ou 1 junior + 1 séniors ou 1 séniors + 1 vétéran.

Dans les classements **VETERANS**, les équipes sont composées de 2 vétérans.

Article 11 : Récompenses

Les épreuves Bike & Run d'OYE-PLAGE ne comportent aucune grille de prix. Un lot sera remis aux trois premiers de chaque course.

Article 12 : Droit à l'image

Chaque coureur autorise l'organisation du Bike & Run à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié.

Article 13 : Responsabilité

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, de dégradation ou de perte de matériel avant, pendant et après la course.

Article 14 : Conditions générales

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges de la FFTRI en vigueur. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.



SAMEDI 16 MARS 2019

BIKE AND RUN D'OYE-PLAGE



Ouvert à tous à partir de 8 ans

Bike & Run Jeunes 1 sur une distance de 2 km

Bike & Run Jeunes 2 sur une distance de 4 km

Bike & Run XS sur une distance de 12 km



Article 1 : Epreuves

Quatre épreuves sont possibles, au choix des participants :

- Le Bike & Run Jeunes 1 (nés entre 2008 et 2011) sur 2 km
- Le Bike & Run Jeunes 2 (nés entre 2004 et 2007) sur 4 km
- Le Bike & Run XS (nés jusqu'en 2003) sur 12 km

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non licenciés.

Article 2 : Principe du Bike & Run

Le Bike & Run consiste à enchaîner la course à pied et le VTT par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul vélo. Le port du casque homologué, à coque rigide (norme CE) et sanglé, est obligatoire pour les 2 coéquipiers pendant toute la durée de l'épreuve bike & run.

Les relais entre co-équipiers sont libres. Les équipes ont l'obligation d'être unies aux différents points de contrôle ainsi qu'à l'arrivée.

Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing d'avant-course.

Article 3 : Catégories

L'épreuve est ouverte aux enfants âgés de 8 ans et plus. Les catégories d'âge se déclinent de la manière suivante :

POUSSINS nés en 2010 et 2011
PUPILLES nés en 2008 et 2009
BENJAMINS nés en 2006 et 2007
MINIMES nés en 2004 et 2005
CADETS nés en 2002 et 2003

JUNIORS nés en 2000 et 2001
SENIORS nés entre 1980 et 1999
VETERANS nés avant 1979

Article 4 : Equipes

La composition des équipes est libre : Elle peut être masculine, féminine ou mixte.

Les jeunes (de poussin à junior) constituent :

- Soit des équipes de même catégorie d'âge
- Soit des équipes composées de deux catégories d'âges successives (CF : article 10)

Article 5 : Modalités d'inscriptions et tarifs

Chaque équipe remplit un bulletin d'inscription. Les athlètes mineurs doivent présenter une autorisation parentale.

Le tarif est de 4 euros par équipe aux épreuves Bike & Run Jeunes 1, Jeunes 2 et découverte avec majoration de 2 euros par équipe pour les inscriptions le jour de l'épreuve.

Pour les enfants non licenciés FFTRI ou possédant une licence FFTRI LOISIR, prévoir 1 euro supplémentaire pour le pass compétition (licence obligatoire d'une journée délivrée par la fédération de triathlon).

Sur l'épreuve Bike & Run XS, le montant est fixé à 8 euros par équipe avec une majoration de 2 euros par équipe pour les inscriptions le jour de l'épreuve.

Pour les adultes non licenciés FFTRI ou possédant une licence FFTRI LOISIR, prévoir 2 euros supplémentaires pour le pass compétition.

Les concurrents licenciés FFTRI, doivent obligatoirement joindre au bulletin d'inscription la photocopie de leur licence en cours de validité.

Les athlètes non licenciés FFTRI et licenciés LOISIR sans certificat de non contre indication à la compétition doivent obligatoirement joindre au bulletin d'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique du Bike & Run en compétition de moins d'un an.

Les inscriptions peuvent se faire au préalable par internet www.prolivesport.fr ou par correspondance jusqu'au mercredi 13 mars 2019 ou le jour de l'épreuve (dans la limite de 150 équipes).

Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement.

Le règlement par chèque bancaire se fera à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Le dossier complet est à envoyer à :

Mairie d'OYE-PLAGE
« Bike and Run »
87 Avenue Paul Machy
62215 OYE-PLAGE

Pour tout renseignement :

03 21 46 43 43 / 07 88 48 71 52 ou
aurelien.willeman@oye-plage.fr

Article 6 : Sanction / disqualification

Les participants s'engagent à prendre le départ avec un VTT en bon état.

Le corps arbitral est habilité à sanctionner, au besoin, à disqualifier, toute équipe qui ne respecterait pas la réglementation FFTRI ainsi que l'espace naturel (jet de déchets...).

Article 7 : Sécurité

Le port d'un casque homologué, coque rigide et sanglée, est obligatoire pour les 2 coéquipiers pour toute la durée de l'épreuve.

Aucune aide extérieure et aucun accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve.

Il est interdit de monter à 2 sur le VTT. Le dossard, fourni par les organisateurs, doit être apparent sur la poitrine des concurrents.

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

Article 8 : Ravitaillement

Aucun ravitaillement n'est donné sur le parcours même (prévoir des bidons sur le VTT, réservoir dorsal, etc.).

Un ravitaillement est offert à l'arrivée.

Article 9 : Horaires

L'accueil des participants se fera au Groupement des Campeurs Universitaires (GCU) aux Hemmes d'Oye

14h00 : Ouverture des inscriptions et des retraits des dossards

15h00 : Briefing de l'épreuve Bike & Run Jeunes 1 puis départ de la course.

15h30 : Briefing de l'épreuve Bike & Run Jeunes 2 puis départ de la course

16h15 : Briefing de l'épreuve puis départ du Bike & Run XS.

18h00 : Résultats et remise des trophées.